Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 060-216004473-20260320-DE2026514-DE

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11
Absent : 1
Exclus : 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal de la commune de Neuville-Bosc

Séance du 20 mars 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 17/03/2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LEROY Annie maire sortant.

Etaient présents : Mmes DÉCAMP, LEJEUNE, LEROY, DANGLOT, MEYER, CHENOT
Mrs COUTELET, FLEURY, LECOMTE, SAINT-POL

Absent excusé : M. GOMES DA COSTA Manuel donne pouvoir à Mme LEROY

Secrétaire de séance : Madame DÉCAMP Virginie.

Ouverture de séance : 20h00.

Assistait également au Conseil Municipal Mme Sabine HERBELIN, secrétaire de maire

Délibération DE2026514 : Installation du conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à vingt heures, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des récentes élections du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales.
La séance a été ouverte sous la présidence de Mme LEROY Annie, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés :

Mmes DÉCAMP, LEJEUNE, LEROY, DANGLOT, MEYER, CHENOT et
Mrs COUTELET,GOMES DA COSTA, FLEURY, LECOMTE, SAINT-POL dans leurs fonctions de conseillers municipaux

Les conseillers municipaux acceptent cette décision à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
Le 20 mars 2026

Le Maire sortant
LEROY Annie

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification
Et transmission en Préfecture le 23/03/2026